

COMPTE-RENDU FINANCIER EXERCICE - ANNEE CIVILE 2016

Association

Tampon Tennis de Table



Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU
Président

Téléphone
02 62 57 62 58

Courriel
tampontt@travelmad.fr

Adresse
25 rue Benjamin Hoareau
97430 LE TAMPON

Site Internet
tampon-tennis-de-table.re

Salle spécialisée
Gymnase William Hoarau
35 rue Charles Baudelaire
97430 LE TAMPON

Agrément Ministériel
974 8760

Siret
49231936300023

Code APE
9312Z

Code APS
97409ET0103

SOMMAIRE

PREAMBULE	1
BILAN 2016	2
DEPENSES	2
RECETTES	5
OBJECTIFS 2017	7
CONCLUSION	8

Remarque : toutes les pièces financières de l'association (chéquiers, factures, versements, notification de subventions, relevés de compte, ...) sont disponibles et consultables par tout un chacun. Chaque adhérent, sur simple demande, aura accès à l'ensemble des documents.

PREAMBULE

La gestion financière de notre association se veut très « sérieuse ». Nous ne voulons faire ni dans le clinquant ni dans la surenchère. Nous versons dans l'efficacité avec des dépenses qui concernent à 95 % notre activité sportive et de promotion.

Les objectifs fixés pour 2016 ont été atteints :

- Maintenir voire augmenter certaines subventions (CNDS, Conseil Départemental),
- Réaliser les grandes actions et projets définis avec nos partenaires (Municipalité, Jeunesse et Sport, Conseil Départemental),
- Mettre à disposition de tous un grand nombre de petit matériel servant directement le domaine sportif,
- Aider au mieux les adhérents par des tarifs contenus : adhésions, engagements aux stages proposés par le club ou la Ligue, participation aux déplacements terrestres locaux, contribution aux déplacements aériens (championnats de France),
- Récompenser les compétiteurs avec notre « Contrat de Performance ».

BILAN

Notre budget avoisine pour 2016 les 34 850 euros. C'est inférieur à l'année passée (un peu moins de 42 800 euros), année pour laquelle nous avons enregistré un déficit de plus de 6 200 euros, liés en partie à une épargne que nous avons réalisée. Très schématiquement, nous enregistrons donc un recul « réel » de 1 800 euros d'une année sur l'autre. C'est tout à fait logique avec les restrictions que nous nous sommes imposées.

2/9

L'incertitude du renouvellement du Contrat de notre entraîneur a dicté cette grande prudence dans les dépenses.

Au chapitre des recettes, comme précisé dans le compte-rendu moral et d'activité, nous restons toujours très dépendants des subventions (CNDS, Conseil Départemental, Municipalité).

Les recettes propres (participation des adhérents) sont en très léger recul. C'est une des conséquences directes de notre volonté affichée de limiter les dépenses des licenciés et d'aider les plus défavorisés. C'est aussi le résultat de notre faiblesse dans la recherche de sponsors et d'autres entrées financières.

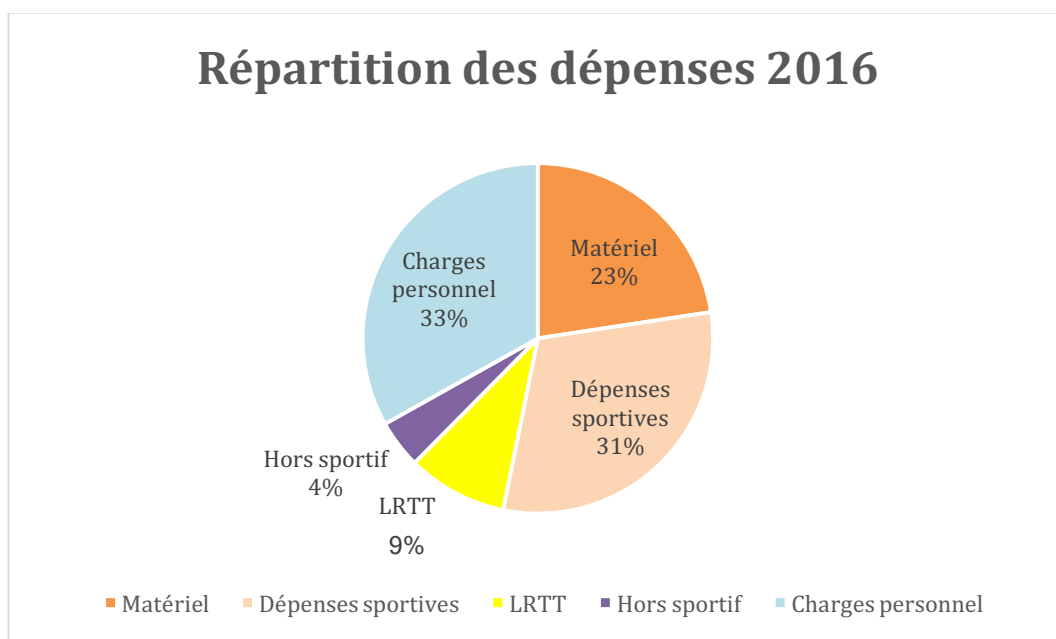
Comme les années précédentes, nous allons vivre difficilement la première partie de l'année civile. Rappelons que les subventions ne sont versées qu'au milieu de l'exercice comptable et que les prises de licence ne se font qu'à partir du mois d'août de l'année en cours.

DEPENSES

Notre ligne de conduite est intangible depuis 2012. Comme précisé en préambule de ce document, les sommes dont nous disposons ne doivent servir que notre activité et le tennis de table : actions sportives, de promotion, de découverte et envers les nouveaux publics.

Nous essayons de bannir tout superflu. Les bonnes volontés des adhérents nous permettent d'éviter ou contenir certaines dépenses (bricolage, réparations par exemple ou encore emploi de matériels informatiques personnels).

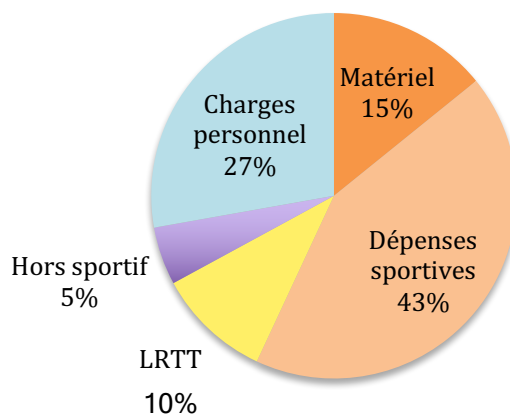
La représentation des dépenses adoptée ci-dessous nous montre toujours très clairement la part extrêmement tenue des dépenses « Hors sportif ». Certains des postes hors sportif pourraient d'ailleurs être considérés autrement (assurance, réparations matérielles des tables) ... ; ils servent quand-même directement la pratique.



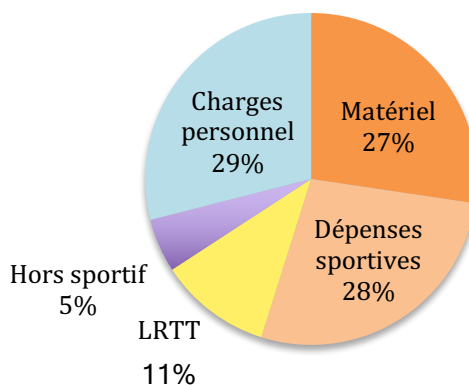
Il est aussi très rassurant de constater que les postes Matériel et Dépenses sportives dépassent allègrement plus de 50 % de notre budget. Pour mémoire, aperçu des années précédentes :

3/9

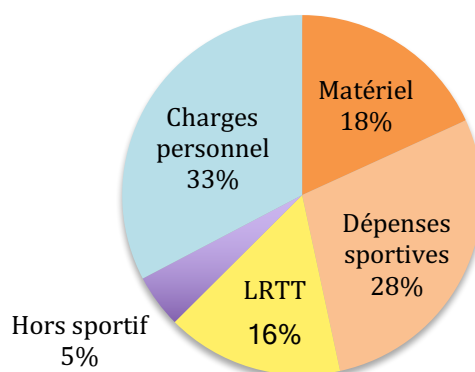
Répartition des dépenses 2015



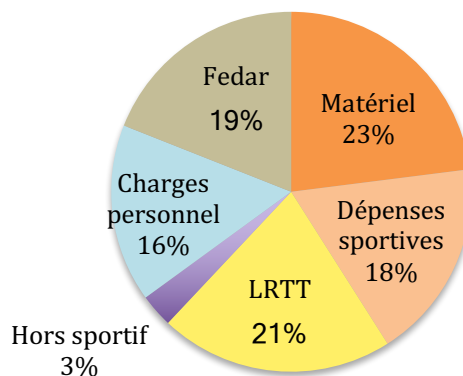
Répartition des dépenses 2014



Répartition des dépenses 2013



Répartition des dépenses 2012



4/9

Voici un court descriptif des différentes charges que nous avons :

Achats

- Acquisition de petits matériels (dont action CNDS) : différents types de raquettes, balles, etc.
- Achats de gros équipements : tables
- Tenues sportives : tenue des équipes à compléter
- Fournitures administratives (*) : achat de cartouches d'imprimante

Services extérieurs

- LRTT : affiliation, engagement d'équipes, licences, mutations ...
- Entretien et réparation (*) : panneau publicitaire, petit matériel de bricolage
- Assurance (*) : assurance complémentaire auprès de la MAIF

Autres services extérieurs

- Action CNDS : public Féminin
- Organisations de manifestations de la LRTT : Critériums, Championnat de la Réunion Jeunes, Assemblée Générale de la Ligue au Tampon
- Organisations de manifestations du TTT : tournoi Régional et des Plaines, championnats par équipes
- Participation aux compétitions de Ligue : tous les déplacements sportifs terrestres
- Autres actions sportives : organisations conjointes aux journées USEP, indemnisation d'entraînement, participation de joueurs aux Championnats de France Jeunes et par Classements
- Autres actions de promotion : « Raquettes de Couleur »
- Publicité, promotion, communication (*) : frais autour du site Web (hébergement, sécurisation, nom de domaine)
- Services bancaires (*) : frais de compte, carte bleue, accès internet

Charges de personnel

- Salaire mensuel et charges sociales

Remarque N° 1 : toutes les rubriques marquées (*) entrent dans le « Hors sportif », tel que nous l'avons défini par ailleurs.

Remarque N° 2 : les bilans précis (recettes/dépenses, descriptions, évaluations) d'actions spécifiques et subventionnées, font l'objet de comptes rendus envoyés aux organismes bailleurs de fonds.

RECETTES

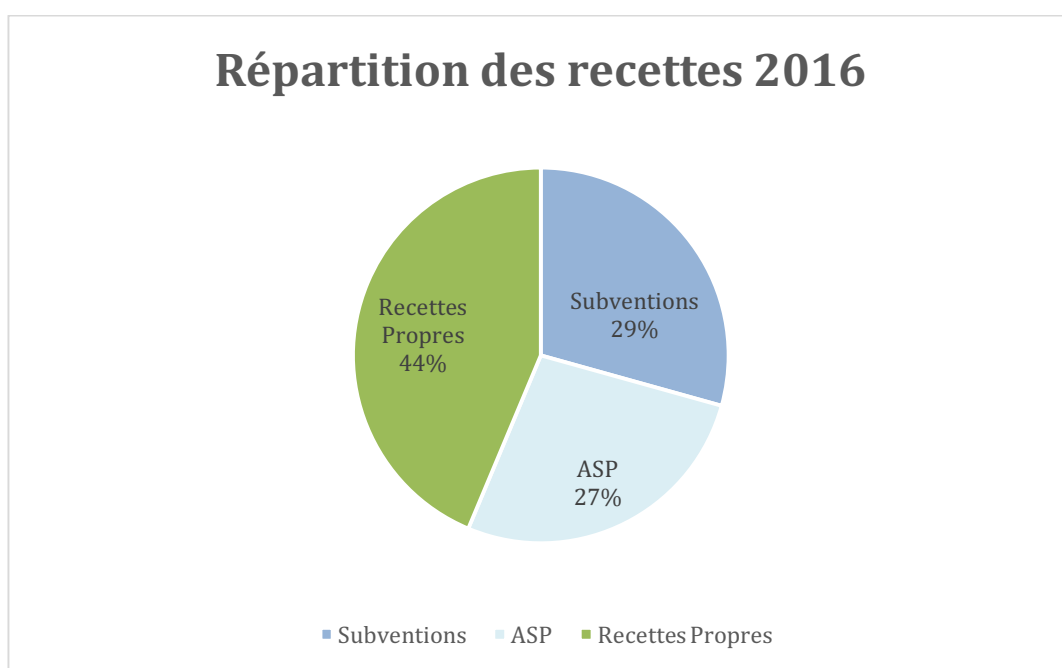
Nous voyons que sur les trois derniers exercices (hors subvention exceptionnelle perçue en 2014, et comme expliqué par la suite), **la répartition des recettes (subventions, propres et Contrat Aidé) en 2016 est quasiment similaire.**

Nous semblons atteindre une sorte d'équilibre avec de manière très arrondie, des recettes en fonds propres qui se rapprochent des 50%, des subventions qui évoluent entre 25 et 30%, tout comme les aides pour les Contrats CAE-CUI.

5/9

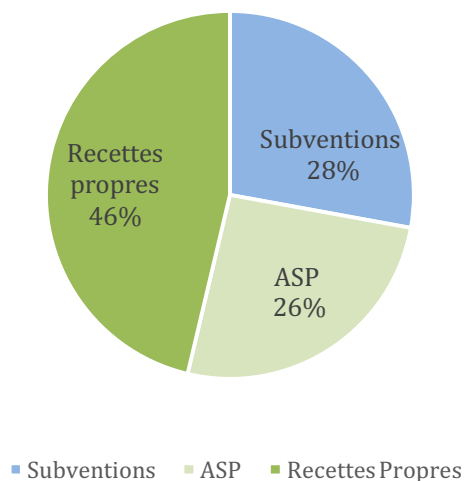
Nous le répétons encore une fois : notre ambition serait de nous affranchir autant que possible du « poids » des subventions par rapport à nos recettes propres.

Nous l'avons souligné dans notre compte-rendu moral et d'activité, le tennis de table ne véhicule pas l'image d'un sport « riche » et donc rémunérateur. D'autre part notre option très « sociale » qui protège au maximum une frange défavorisée de la population et les nouveaux publics nous pousse à proposer des tarifs d'adhésion très contenus.



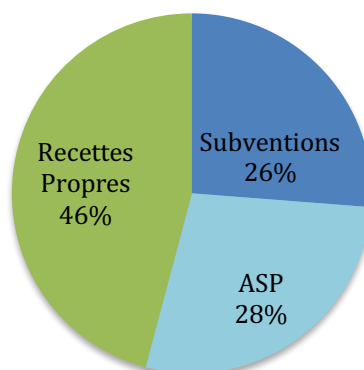
Pour mémoire :

Répartition des recettes 2015



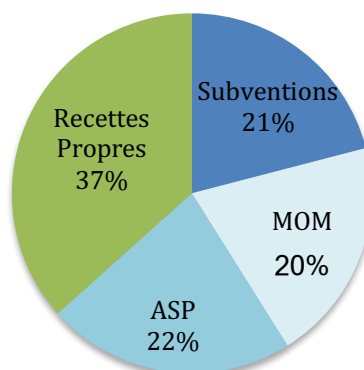
Répartition des recettes 2014

6/9



Remarque : le graphique ci-dessus est représenté **sans** la subvention exceptionnelle reçue du Ministère de l'Outre-Mer en 2014 ; ceci nous permettant de nous rapprocher beaucoup plus de notre réalité. La véritable répartition, se trouve ci-dessous :

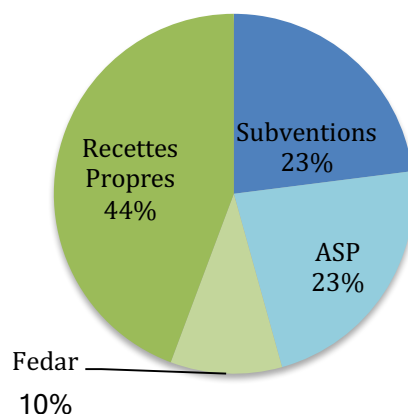
Répartition des recettes 2014



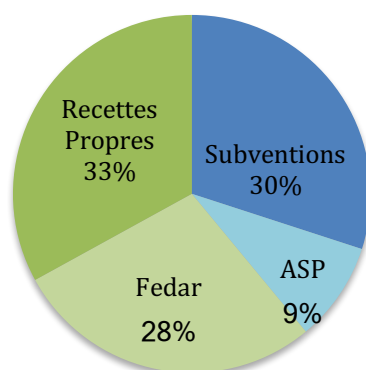
Pour rappel : ci-dessous la répartition des recettes pour 2013 et 2012.

Répartition des recettes 2013

7/9



Répartition des recettes 2012



Légende

MOM : Ministère de l'Outre-Mer

ASP : Agence de Service de Paiement (subventions pour le CAE de notre entraîneur)

FEDAR : Fédération des Associations Rurales (action de formation en 2011 et 2012)

Constats sur nos recettes

Nos moyens propres de financement ont légèrement baissé en 2016 : 15 220 euros pour 16 775 euros en 2015.

Outre les subventions de nos partenaires et la contribution de l'ASP/CNASEA pour notre emploi aidé, ce sont les adhérents de notre club, ou d'autres associations, qui alimentent nos recettes :

Produits de manifestations

- Organisations TTT et organisations LRTT : frais d'inscriptions aux tableaux des tournois, rentrées sur les ventes au bar, indemnités d'arbitrage pour les compétitions de ligue, ...

Autres produits de gestion courante

- Cotisations licences/critériums
- Participation des adhérents : tenues sportives, repas de fin d'année, stages sportifs, ..
- Cession de matériel usagé : vente de raquettes, mousses, housses de raquettes stockées depuis un certain temps
- Organisation USEP : participation des associations des écoles sur les entraînements

- Organisations conjointes LRTT : participation au déplacement des Championnats de France jeunes et finales par Classements

Produit exceptionnel

- Sponsorisation pour les tenues féminines
- Versement venant du compte épargne

Remarque: malgré l'augmentation des aides (Municipalité, CNDS) et la prise en compte d'une action par le Conseil Départemental (organisation d'une manifestation sportive), les subventions d'exploitation de 2016 sont très légèrement en baisse par rapport à 2015. Nous avons récupéré l'année passée de la mairie du Tampon, un reliquat de frais de déplacements terrestres qui aurait dû être versé en 2014.

OBJECTIFS 2016

Notre budget va sans doute progresser grandement en 2017. Nous avons réussi à obtenir deux Contrats Aidés pour l'année civile prochaine. Nous continuerons bien entendu à solliciter nos bailleurs de fonds et leurs subventions pour un niveau au moins égal à celui de 2016.

Le maintien d'une activité attrayante dans notre association passe par des subsides externes (aides), notamment pour assurer la présence d'entraîneurs, moteurs de la bonne marche des clubs.

Nous allons continuer à proposer du matériel neuf et en abondance à l'ensemble des adhérents. Nous prévoyons également le renouvellement de nos tenues sportives (budget très important) et l'embellissement de nos locaux (galerie de portraits, décoration et peinture des murs, ...).

Comme d'habitude nous allons aider les compétiteurs du club lorsqu'ils seront amenés à participer à des stages de Ligue et/ou des déplacements hors département. Tous les déplacements terrestres seront pris en charge, sur demande.

Nous voulons aussi accueillir au mieux nos visiteurs (équipes adverses) en leur offrant des réceptions d'après compétition dignes d'intérêt.

L'organisation de nos propres manifestations ou sous l'égide de la Ligue resteront sans doute les plus abouties de notre discipline dans le département.

Nous serons très certainement amenés à répercuter les inévitables hausses fédérales relayées par notre Ligue, mais notre politique générale nous pousse à rester dans des limites très raisonnables.

Les subventions n'étant pas extensibles nous serons dans l'obligation de diversifier nos ressources, en particulier nos recettes propres.

CONCLUSION

Si nous avons enregistré une perte assez conséquente sur l'exercice en 2015, 2016 marque un retour à la normale avec **un solde positif de presque 1 100 euros**.

Nous avons pris un minimum de risques en essayant de préserver au mieux notre budget. Nous étions dans l'expectative en attendant la possibilité ou non de renouveler le contrat de notre entraîneur en poste à ce moment-là. Nous avons anticipé le versement d'indemnités sportives et fortement freiné sur d'autres postes (achat de matériel, embellissement de la salle, ...).

D'autre part, nous ne nous permettons aucune futilité, fantaisie ou écart. Les dépenses en dehors du cadre purement sportif ne représentent que 4 % de notre budget. Nous traquons tout frais superflu.

Nous savons combien l'équilibre financier est fragile. Nous arrivons à maintenir notre niveau de subventions par rapport à 2015, au prix de nombreux efforts : quantité et qualité des actions entreprises, sérieux des dossiers montés et présentés.

Notre combat doit aussi se porter sur l'accroissement de recettes propres plus conséquentes. Notre politique visant à contenir autant que possible le coût des adhésions, nous devons rechercher l'appui de sponsors, offrir d'autres activités en dehors du domaine purement sportif si possible génératrices de revenus.

Le Conseil d'Administration vous remercie pour votre attention.

9/9

Le Président

A handwritten signature in grey ink, consisting of a large, stylized 'M' and 'D' followed by a vertical line extending downwards.

Marc DUBOURDIEU

Remarque importante :

M. Patrick SCHILLI a été le « vérificateur aux comptes » de l'association pour cet exercice 2016. Nous le remercions pour son travail pertinent et de qualité.